

Maison d'un octogénaire squattée : groupes de soutien et tensions à Toulouse

Une cagnotte a été lancée pour soutenir la famille du propriétaire lésé, qui craint désormais les dégradations.

Par **Luc Lenoir**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



La maison de la famille de Roland L., aujourd'hui squattée. DR - Google Maps

Depuis dimanche 7 février, de nombreuses personnes ont exprimé leur soutien à la famille de Roland L., 88 ans, dont la maison est squattée par plusieurs occupants depuis des mois à Toulouse. Ce grand-père souhaite vendre son bien afin de financer son arrivée en maison de retraite pour enfin retrouver sa femme, près d'Albi.

Devant la maison de l'avenue de Fronton, à Toulouse, France Bleu Occitanie a retrouvé ce mardi des groupes de personnes venus marquer leur soutien au propriétaire et défier les occupants illégaux, qui étaient quatre au départ mais dont les rangs ont semble-t-il grossi. Le média a décompté une dizaine de personnes dans la rue, contre une vingtaine de squatteurs. Quelques échanges tendus ont eu lieu.

La famille s'est exprimée, remerciant leurs soutiens mais demandant à éviter toute escalade dangereuse. *«Mon père ne sait même pas ce que sont les réseaux sociaux, a décrit Diane, sa fille, auprès de La Dépêche du Midi. Ces gens voulaient nous aider mais on ne sait pas ce qui peut arriver».*

Une cagnotte lancée par d'anciens joueurs du Stade Toulousain

Une cagnotte a également été lancée pour soutenir financièrement la famille, par le Rugbyman Grégory Lamboley, l'ancien joueur du Stade Toulousain. Philippe Spanghero et Vincent Clerc ont également annoncé qu'ils allaient soutenir l'initiative.

Sur l'aspect financier, Roland loue actuellement un appartement près de l'EHPAD de sa femme, mais ne perçoit ni revenu locatif ni cession de sa maison. La famille craint également des dégradations majeures dans sa maison. *«Les meubles ont peut-être été démontés ou vendus. Et puis ils peuvent voir ce que j'ai fait de ma vie avec mes documents personnels. La maison était en état parfait. Les lits étaient même faits. Nous n'avons rien commis de répréhensible et on se sent dépossédés depuis le mois de septembre. Maintenant, qu'ils partent !»*, commente Roland, excédé, auprès de La Dépêche du Midi.

Auprès de France 3 Occitanie, le retraité a également exprimé sa colère. *«Il y a tout dans ma maison, il y a même mon costume de mariage... Je suis énervé, je ne dors plus la nuit, je ne mange plus à midi et je reste au lit toute la journée, qu'est-ce qu'il faut faire pour que l'on m'écoute, nom d'un chien !»*, explose-t-il. Depuis lundi, le cabinet d'Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, dit travailler à une solution pour soutenir le couple lésé, en lien avec la préfecture de Haute-Garonne. Toutefois, un jugement d'octobre avait accordé la trêve hivernale aux squatteurs, ce qui repousse toute

expulsion au 1er juin, sans compter les habituels délais de grâce de deux mois. De même, aucune expulsion ne peut avoir lieu sans relogement, prévenait hier le ministère du Logement, ce qui ajoute à la complexité du dossier.

À VOIR AUSSI - Les squatteurs ont-ils tous les droits?